

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 476

Artikel: Décriminaliser la grossesse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dra-t-il sa publication pendant les mois d'hiver pas particulièrement "juteux" en revenus publicitaires, donnera-t-il aux courtiers et aux "rédacteurs" engagés dans l'entreprise le temps d'imiter "Genève Home Informations" qui en quelques années s'est assuré environ 7% du marché publicitaire genevois? Ce coup de poker intrigue au moment où la plupart des journaux suisses sont engagés dans une difficile lutte pour leur survie.

Soixante ans après

Pour la "commémoration" des soixante ans de la grève générale de 1918, l'Agence télégraphique suisse, reproduite sans autres dans la plupart des quotidiens d'information de Suisse romande, s'en est remise à la Correspondance syndicale suisse: on a pu lire donc partout ce commentaire, "la grève générale fut loin d'être inutile pour le mouvement ouvrier suisse" (et de passer brièvement en revue les suites données aux neuf revendications du Comité d'Olten: renouvellement immédiat du Conseil national d'après la proportionnelle; droit de vote et éligibilité de la femme; introduction du devoir de travailler pour tous; introduction de la semaine de 48 heures dans toutes les entreprises publiques et privées; organisation d'une armée essentiellement populaire; d'accord avec les producteurs agraires, assurer le ravitaillement; assurance vieillesse et invalidité; monopole de l'Etat pour l'importation et l'exportation; paiement des dettes publiques par les possédants).

Souvenir pour souvenir et bilan pour bilan: le Groupe de travail zurichois pour l'histoire du mouvement ouvrier, dans son ouvrage essentiel "Le Mouvement ouvrier suisse" (éd. Adversaires) rappelle une intervention (Grabert) faite au congrès des ouvriers suisses, fin juillet 1918 à Bâle, au moment où on se demandait quelle serait la réaction de la Suisse romande si une

grève était déclenchée. Une rapide citation sans commentaire:

"Un orateur a demandé des informations sur l'attitude éventuelle de la Suisse romande. Les voici. A Genève, il y a une division à l'intérieur du parti, dans le canton de Vaud, une organisation syndicale sans grande portée et un Parti socialiste faiblement implanté, au Valais presque rien, à Fribourg rien. Dans tous ces cantons, qui sont gouvernés par les partis bourgeois, nous trouvons une extraordinaire faculté de donner à tout ce qui déplaît un caractère germanophile. Quand on veut mettre Hauser (chef des services sanitaires de l'armée) à la porte, quand on demande une enquête sur les services sanitaires de l'armée, ce sont des menées germanophiles. Et c'est aussi une menée germanophile que de demander une meilleure

répartition des produits alimentaires. La Suisse romande est le foyer de la réaction. Il suffit de dire aux travailleurs: "Voyez l'ombre de Lénine, voyez l'ombre du Kaiser", pour les amener à quitter les rangs du syndicat. Il suffit que la "Gazette de Lausanne" dise: "Prenez garde, l'or allemand est à l'œuvre", pour éveiller les soupçons contre les gens qui sont à la tête des organisations du personnel fédéral. Tout cela provient du fait que notre presse dans ces régions est encore beaucoup trop faible pour réfuter tous les mensonges des organes bourgeois. En ce qui concerne le Jura et le canton de Neuchâtel, où la presse socialiste est mieux représentée, de tels propos ne prennent plus, et la classe ouvrière ne se laisse pas intoxiquer. Telles est la situation de la Suisse romande". C'était il y a soixante ans.

Décriminaliser la grossesse

Ces dernières années, grâce à deux initiatives populaires, le débat sur la décriminalisation de l'avortement a été nourri. C'est tant mieux, bien que, malgré cela, le cadre légal n'ait pas bougé d'un pouce.

Après avoir vu la semaine dernière "Tell quel", le magazine d'actualité politique suisse de la TV romande, et entendu les témoignages de mères expliquant les difficultés professionnelles et matérielles que leur ont valu leur grossesse — test de grossesse imposé par l'entreprise avant un engagement, licenciement, recours à l'assistance publique, regards réprobateurs (la pilule et l'avortement, ça existe, non?) — on en vient à penser qu'en Suisse, ce n'est pas seulement l'avortement qu'il faut décriminaliser, mais également la maternité.

Quand une jeune mère, son enfant dans les bras, en vient à dire que, si elle avait pu prévoir les avanies que sa grossesse lui feraient supporter, elle n'aurait probablement pas

mené à terme cette grossesse, c'est qu'il y a quelque chose de pourri dans ce pays.

Face à cette réalité, la vacuité et l'hypocrisie du discours politique et des principes éclatent au grand jour: un pour tous, tous pour un; le slogan de M. Hurlimann, trois enfants par famille; les promesses sans lendemain des moralistes hystériques du "non" à l'avortement; l'article 34 quinquies alinéa 4 de la Constitution fédérale en vigueur depuis 1945 (la Confédération instituera... l'assurance maternité...); la mollesse aussi des partis de gauche et des syndicats pressés par des problèmes plus urgents — les mères ne sont pas un groupe de pression bien organisé, avec secrétariat permanent à Berne—.

"Tell quel", une gifle à notre bonne conscience, la preuve aussi qu'il y a quelque chose à dire sur la vie politique suisse, et que ce quelque chose peut être dit autrement que par les éternels débats de professionnels (salut mon cher, de quoi parlons-nous ce soir?). Une gifle supplémentaire aussi aux potiches de l'Alliance des sociétés féminines suisses qui refuse, comme on sait, de soutenir l'initiative pour une protection efficace de la maternité.